

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0633 du 03/06/2014

Arrêté du 21/05/2013

ARRETE PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DETACHE DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5^{EME} (INDICE 1015) ET DE 4^{EME} (INDICE 1040) CATEGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte maintien en service détaché dans des emplois de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et de 4^{ème} (indice 1040) catégories d'administrateurs des Finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques hors-classe.

Date d'application : second semestre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DÉTACHÉ DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5ÈME (INDICE 1015) ET DE 4ÈME (INDICE 1040) CATÉGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS-CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DÉTACHÉ DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5^{ÈME} (INDICE 1015) ET DE 4^{ÈME} (INDICE 1040) CATÉGORIES D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS-CLASSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Monsieur le ministre délégué chargé du budget

ARRÊTÉ n° 45/ 2013-IDIV du 21/05/2013 portant maintien en service détaché dans des emplois de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et de 4^{ème} (indice 1040) catégories d'administrateurs des finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Article 1 : Le chef de service comptable des finances publiques C1 HE 1040 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage Prénom N° DGFIP	Situation	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
	Grade Echelon Rang	Direction Résidence Poste Emploi	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
LAINÉ CUISSÉ CAROLE 133410	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 01/04/2007	DRFIP PARIS EX PARIS NORD PARIS SIE PARIS 17E BATIGNOLLES C1 HE 1040 C1 HE 1040	04/07/2013	DRFIP PARIS EX PARIS NORD PARIS SIE PARIS 18E CLIGNANCOURT GOUTTE D'OR C1 HE 1040 C1 HE 1040
MARTIN FRANCOIS 112234	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 03/09/2008	DDFIP VAL DE MARNE VILLEJUIF SIE VILLEJUIF HEA HEA	01/09/2013	DDFIP VAL DE MARNE CRETEIL SPF CRETEIL 3E B C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 2 : Les chefs de service comptable des finances publiques de 5^{ème} catégorie - 1015 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
	Grade Echelon Rang	Direction Résidence Poste Emploi	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
DE MULDER SIMON EVELYNE 133247	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 06/11/2008	DRFIP NORD-PAS DE CALAIS ET NORD ZONE B VALENCIENNES SIE VALENCIENNES SCARPE C1 HE 1015 C1 HE 1015	01/08/2013	DRFIP NORD-PAS DE CALAIS ET NORD ZONE B VALENCIENNES SPF VALENCIENNES C1 HE 1015 C1 HE 1015
SPINOSI CESTER HELENE 133647	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/04/2010	DRFIP PACA ET BOUCHES DU RHONE EX MARSEILLE MARSEILLE SIE MARSEILLE 1ER C2 EX C1 HE 1015	04/12/2013	DRFIP PACA ET BOUCHES DU RHONE EX MARSEILLE MARSEILLE SIE MARSEIL. 7/9/10 C1 HE 1015 C1 HE 1015
MAILLARD ROLAND 124390	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/04/2008	DDFIP PYRENEES ATLANTIQUES BAYONNE SIE BAYONNE C1 HE 1015	01/07/2013	DDFIP DORDOGNE BERGERAC SIE BERGERAC C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 21 mai 2013

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINT

OLIVIER GERMAIN